
Sixième Session, Vingt et unième Parlement, 1 Elizabeth II, 1952.

SÉNAT DU CANADA

BILL G³.

Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de
correction.

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT LE 27 MARS 1952.

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1952